

Après les accusations de Jean-Charles Naouri (Groupe Casino), l'AMF se mobilise face aux fonds spéculatifs

Plusieurs fonds spéculatifs américains s'en prennent à la valorisation du groupe Casino sur les marchés financiers. Des attaques répétées, déjà dénoncées par le président du groupe Jean-Charles Naouri et sur lesquelles l'Autorité des marchés financiers a indiqué « mobiliser tous les moyens à sa disposition ».

Depuis quelques mois, plusieurs fonds spéculatifs anglo-saxons parient sur la chute du cours du groupe Casino. « Nous avons 18 hedge funds qui nous shortent, ce qui fait probablement de nous la société cotée la plus shortée d'Europe » avait dénoncé Jean-Charles Naouri, président du groupe Casino dans une interview au Financial Times le 3 octobre dernier. « Certains fonds n'ont que six mois d'ancienneté. Certains n'ont qu'une position à la vente, nous. L'un d'eux n'a que cinq salariés », avait-t-il ajouté.

Casino ne compte pas en rester là et veut porter l'affaire devant les tribunaux. Avec sa société mère, Rallye, le distributeur français a déposé plainte contre X pour « manipulation de cours, diffusion d'informations fausses ou trompeuses et délit d'initiés » le 25 octobre. « À chaque fois, la baisse du cours a été déclenchée par une note d'analyste à charge ou par une fausse nouvelle diffusée sur les réseaux sociaux quelques jours après que les fonds ont pris position », relève un proche de Casino dans Le Figaro. « La répétition du phénomène rend crédible l'hypothèse d'une collusion entre les acteurs : l'analyste ou le diffuseur de fake news prévient les fonds de son action à l'avance, leur donnant le temps de se positionner ».

L'AMF ouvre une enquête

Des pratiques que le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux a qualifié de « choquantes » à l'occasion d'un événement organisé par l'organisation patronale ETHIC le 24 octobre dernier. Le patron des patrons français s'est inquiété de ce qu'il considère comme des tentatives de « manipulations de cours » et a appelé l'Autorité des marchés financiers à « s'en emparer ».

« Dans le cas de Casino, on peut se demander si nous sommes vraiment dans un cas de fonctionnement normal du marché alors que près de 40 % du capital flottant ont pu faire l'objet de ventes à découvert » a affirmé Robert Ophèle, président de l'AMF dans une interview donnée au journal Les Echos le 13 novembre dernier. « Nous mobilisons tous les moyens à notre disposition pour bien comprendre les différents aspects de cette situation », a-t-il déclaré, confirmant l'ouverture d'une enquête par le gendarme de la bourse.

« La journée du 31 août attire plus particulièrement notre attention compte tenu d'une forte chute intervenue en séance sans information » a-t-il encore précisé. Au cours de cette journée, l'action Casino Guichard Perrachon avait enregistré une forte dévalorisation. Une chute du cours intervenu deux jours avant la dégradation de la note de Casino par l'agence de notation financière Standard Poor's.

Lanceurs d'alerte ou fonds vautours ?

Parmi les acteurs de cette bataille financière, le fonds américain Muddy Waters, spécialiste de la

vente à découvert et qui avait déjà attaqué Casino en 2015. Le fonds a diffusé sur Twitter le 31 août une rumeur selon laquelle une des filiales du groupe, Casino Finance, n'avait pas déposé ses comptes pour l'année 2017. Muddy Waters s'est depuis défendu de tout délit boursier dans un droit de réponse adressé au journal Le Monde le 17 septembre.

Depuis, par la voie de leur avocat, certains hedge funds multiplient les initiatives pour critiquer la comptabilité ou la gouvernance de Casino. Une posture auto-affirmée de « lanceurs d'alerte », fermement contestée par le président de l'Autorité des Marchés Financiers Robert Ophèle : « Une personne ne peut être présentée comme telle si elle est rémunérée à cette fin ».